

Solidaires



Branche INRA

Notes de la délégation SUD-RE
Comité Technique INRA
26 novembre 2013

Principaux points au menu de cette dernière réunion de l'année : le projet d'arrêté portant réduction des mandats d'instance CT CAP et CCPNT, vote électronique pour le Conseil Scientifique National, point sur la démarche RH, relations partenariales dans le cadre des Communautés d'Universités et d'Établissements.

Et des questions diverses sensibles : Domaine de Bourges, projet de budget 2014, la PES, la multiplication des règlements locaux...

Au final 4 motions votées à l'unanimité !

Déclaration introductive SUD

« A l'occasion du Comité Technique de rentrée, début octobre, nous avons pris l'option de revenir sur 2 dossiers au long cours : la précarité d'emploi et la souffrance au travail. Avec comme objectifs, espérons-nous encore, d'obtenir, à force de répétition, une amélioration de la vie quotidienne au travail des agents concernés. Nous avons précisé que les sujets abordés dépendaient uniquement de la volonté de la Direction de l'INRA, au-delà de la politique d'austérité menée par le ministère.

Nous avons également formulé des demandes respectant ces mêmes critères lors des CAP nationale de promotion 2013-14.

Puis lors de la rencontre bilatérale avec le nouveau DG délégué à l'administration le 18 octobre nous avons carrément repris les demandes formulées un an auparavant, en novembre 2012, à l'occasion d'un premier échange SUD avec le nouveau PDG, toutes demandes dépendant exclusivement de la volonté de votre Direction.

De fait, ces rappels réitérés ne suffisent pas à obtenir que les dossiers se débloquent. Il y a un an, nous évoquions la gestion sur le mode dégradée à tous les étages. Nous savons que les services de la DRH sont aujourd'hui à la peine, et il devient urgent d'y remédier en dégageant le personnel nécessaire à l'activité des services.

Nos reformulations de ce dernier Comité Technique de l'année se concentrent sur quelques demandes ciblées qui nous serviront à vérifier que le souci du personnel et la concertation ne font décidément pas partie du passé !

- La prise en compte des préoccupations des précaires : avec des règles transparentes de gestion et renouvellement des contrats, la clarification sur l'accès au supplément familial. Il s'agit de 2 engagements pris en CCPNT du 20 septembre, dont nous attendons toujours le relevé de conclusions. Un préalable pour rendre crédible l'annonce d'une charte d'accueil des CDD.
- Un suivi des CAP qui permettent aux représentant/es du personnel de jouer pleinement leur rôle auprès des agents (promotions, année de stage, cap individuelles), ce qui nécessite le respect de leur règlement intérieur, et une autre configuration des CCDR.
- Le retour à une campagne annuelle de mobilités. L'an dernier Monsieur EDDI s'engageait à une étude de faisabilité avant les mobilités 2015-16, il ne vous reste plus que quelques mois pour tenir l'engagement...
- Un audit concerté sur la prise en compte du Handicap à l'INRA. Nous avons déjà proposé que cette initiative, financée dans le cadre de la nouvelle convention avec le FIPHFP, soit l'occasion d'une réflexion partagée sur les avancées obtenues et sur les freins maintenus. La Direction a déjà donné son accord pour une réflexion commune sur les conclusions de cet audit. Pour une meilleure appropriation, mieux vaut y être associé dès son élaboration.

- Une réelle reconnaissance en accidents du travail des soins ou arrêts pour souffrance au travail. La prise en compte récente de 2 dossiers, après recours, doit devenir la règle et non l'exception ! le réexamen de ces 2 situations a montré que c'est possible. C'est aussi incontournable si vous voulez que le personnel croît en la volonté de la Direction de l'INRA de prendre en compte ces risques psychosociaux...
- La fin de toute PESTE (prime d'excellence scientifique) ou PEDR (prime d'encadrement doctoral et de recherche) Une provocation au moment où il est demandé à chacun/e de se serrer la ceinture ; nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans une question posée unitairement....

Reconnaissez que ces demandes paraissent de bon sens, et nous pourrions même y ajouter la perspective d'un médiateur interne... qui devrait avoir de quoi s'occuper si vous ne répondez pas à ces demandes concrètes.

Il ne s'agit pas de revendications de fond de notre syndicat, d'autres orientations sont nécessaires s'agissant de la politique de recherche, de son financement, de la politique d'emploi et de l'organisation du travail : un changement de donne qui dépasse souvent votre responsabilité en tant que Direction d'Etablissement. En répondant à ces 6 demandes vous indiqueriez que les discours de la Direction sur les ressources humaines ne sont pas uniquement affaire de comm' !

Du côté du gouvernement et du ministère les avancées sont nulles cette fin 2013, rendez-vous au prochain Comité Technique pour évaluer vos réponses !

En marge de cette déclaration, il serait bien que les Procès-Verbaux des précédents CT soient disponibles lors de la tenue des suivants... ne serait ce que pour assurer une meilleure continuité dans le suivi des dossiers. »

Dans sa réponse aux interventions, aucune référence du PDG à ces questions concrètes !

Suivi des avis des Comités Techniques précédents

C'est l'occasion de la première motion unanime suite à l'absence d'avancée sur la demande effectuée au printemps d'éclairer la prise en compte des jours de grève pour le calcul des droits à la retraite. Sachant que l'INRA est l'un des seuls établissements publics à l'appliquer et ceci depuis de longues années...

« Le Comité Technique de l'INRA demande à la Direction Générale de l'INRA de suspendre la transmission du décompte des jours de grève pour le calcul des droits à la retraite dans l'attente d'une décision plus générale au niveau des ministères de tutelle »

Projets concernant la durée des mandats d'instances et le vote électronique au CSN

L'avis est rapidement donné s'agissant de la réduction des mandats des instances pour répondre à une demande de la fonction publique est éducation des mandats.
votes POUR excepté la CGT NPPV

Pour la décision portant modalité de vote électronique pour la prochaine élection au Conseil Scientifique National, les échanges sont plus tranchés y compris entre délégations du personnel.

Argumentaire de SUD, prenant en compte la globalité du scrutin (extraits) :

« Nous contestons que seuls le cadre A soient concernés par ce scrutin. La politique de recherche intéresse tous les agents. Nous avons décliné l'invitation à participer à cette commission électorale. Il y a cependant un vrai enjeu démocratique, y compris pour les choix de recherche et nous ne manquerons pas d'intervenir pas d'autres voies. La configuration n'est même pas paritaire... Sur ce sujet il faut à minima que les professions de foi soient envoyé par courrier aux agents.

Nous demandons le coût comparé des 2 dispositifs, le coût de l'envoi d'un courrier puis dépouillement par lecture optique - qui avait fait l'objet d'un consensus – et le nouveau dispositif qui s'accompagnera d'un surcoût (envoi d'un courrier en amont pour le code secret de vote). La direction s'engage-t-elle à nous donner cette information ? »

Au final : 5 POUR (CFDT-CFTC) 4CONTRE (CGT) 1 NPPV (SUD)

La démarche processus Ressources Humaines

La DRH présente en séance son outil, censé renforcer la cohérence de la fonction RH (FRH), au-delà de son éparpillement et la faire évoluer pour l'adapter aux besoins et aux contraintes. Les membres du Comité n'avaient eu aucun document préparatoire !

Commentaires SUD

« N'attendez pas de nous aujourd'hui de commentaires collectifs, puisque nous avons appris en séance de quoi il s'agissait. A titre personnel, cette approche devient rapidement séquentielle, oubliant la matière première dont il s'agit, c'est-à-dire les personnels. Au delà d'un discours pavé de bonnes intentions, nous sommes impatients de voir si elle se traduira par des actes concrets et des avancées.

En conclusion, nous rappelons nos critères d'évaluation de la méthode avec les réponses qui seront données aux 6 demandes de début de séance. Nous avons émis auprès de la DRH 2 propositions de collaboration, sur la faisabilité des campagnes annuelles de mobilité et sur un audit partagé de la prise en compte du handicap. Enfin, pour un échange collectif au sein de notre syndicat nous demandons que le diaporama présenté soit communiqué en fin de réunion. »

Devenir du site de Bourges

Avec un long échange sur le devenir de ce site, suite à un courrier signé par les 2 DG délégués à la rentrée sur différents scénarios dont l'un pouvant réduire fortement l'activité du site bovin. Ce qui inquiète les agents après la fermeture de l'élevage porcin.

Dans sa réponse la Direction se veut rassurante, tout en reconnaissant que les agents étaient soumis à un calendrier anxigène.

Au final, l'échange s'élargit au sort réservé aux Unités Expérimentales, d'autres sites étant en attente ou en cours de restructuration (cf en Corse lors du dernier CT) avec le vote d'une motion unanime :

« Le Comité Technique demande expressément à la DG de garantir la pérennité du site de Bourges, le maintien sur place des agents. Par ailleurs, le Comité Technique demande également à la DG un état des lieux sur la réduction des 300 000m2 d'immobilier qui devraient disparaître, comme annoncé en CA INRA, et un point général sur l'avenir des UE. »

Budget 2014

Comme chaque année, la direction ne veut pas donner d'information précise sur ce projet de budget, avant la tenue du Conseil d'Administration qui lui est consacré en décembre.

Le DG délégué indique qu'il y a une contrainte pour tous, mais qu'elle est minime dans notre secteur et annonce qu'il aura à cœur de maintenir le niveau de recrutement scientifique au même niveau que les autres années.

Dossier PES

L'occasion d'une nouvelle motion unanime :

« Cette fin d'année un projet de décret relatif à la PES entend perpétuer ce système de prime concurrentielle. Dans le même temps la Direction de l'INRA lance une nouvelle campagne de candidatures à ce dispositif.

Cette prime renie l'essence même du travail de recherche basé sur la coopération et l'échange en ne récompensant que l'individu.

Les représentants du personnel au Comité Technique de l'INRA reprennent la démarche des élu/es de la plénière CAP chercheurs de février 2013 et du conseil scientifique national de novembre, demandant la suppression de la PES. Ce système de rémunération individualisé suscite une très large opposition tant à l'INRA que dans d'autres instituts de recherche, dont certains ont suspendu l'application en 2012.

Les représentant/es du personnel au Comité Technique demandent donc à la Direction générale de l'INRA de suspendre immédiatement l'application de la PES. Ils demandent au gouvernement l'ouverture de négociations sur la revalorisation des salaires de tous les personnels. »

Multiplication des règlements de centre

Face à un foisonnement de règlements divers non validés nationalement, la Direction est d'accord pour stopper ceux en gestation mais ne veut pas revenir su ceux déjà en vigueur. D'où la dernière motion unanime du jour :

« Le Comité Technique de l'INRA demande à la direction générale de l'INRA de suspendre les règlements intérieurs locaux récemment adoptés et de stopper ceux en gestation, dans l'attente d'un cadrage national à discuter en Comité Technique. »